

Programme d'actions de prévention des inondations de la Verse

PAPI Verse

Réunion publique – 18 janvier 2018 – Guiscard

Contenu de la présentation :

PPRi de la Verse

Aménagement des berges de Sempigny – Pont l'Evêque

Mise en place d'un dispositif de prévention

Sensibilisation des scolaires

Comment protéger votre habitation ?

Les plans de gestion de crise et les documents d'information

Lutte contre le ruissellement

Remise en fond de vallée de la Verse de Guivry

Ru de Fréniches

Ouvrages de régulation des crues

Réouverture de la Verse dans Guiscard

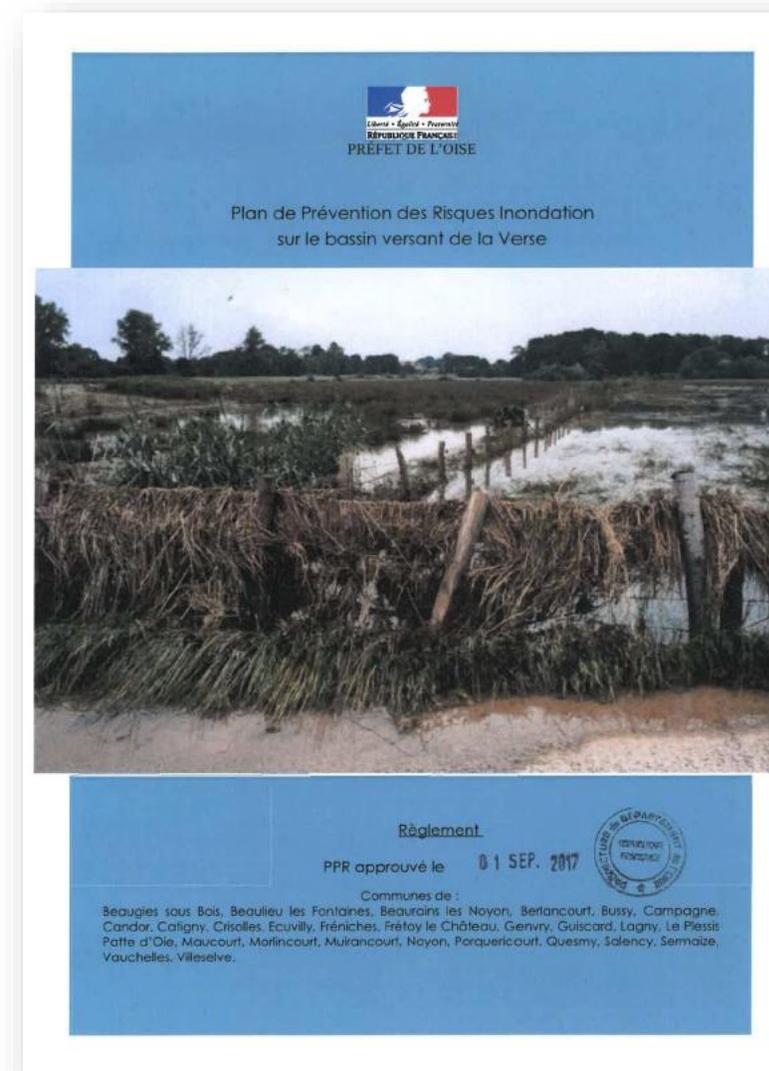
PPRi de la Verse

PPRi de la Verse

Plan de Prévention du Risque inondation

- Cartographie des zones inondables (zone urbanisée, zone naturelle) ;
- Mise en place d'un zonage en fonction de l'intensité du risque (faible, moyen, fort) ;
- Chaque parcelle appartient à une zone, si une parcelle est à cheval sur deux zones, c'est le règlement le plus impactant qui est appliqué ;
- Chaque zone a une réglementation : interdiction de construire, d'agrandir, autorisation sous conditions...

PAPI Verse



PPRI de la Verse

Approbation du PPRI par les services de l'Etat le 1 septembre 2017.

Le PPRI s'applique donc à partir de cette date.

Disponible sur le site de la préfecture de l'Oise : <http://www.oise.gouv.fr>



Plan de Prévention des Risques Inondation sur le bassin versant de la Verse

Communes de :

Beaugies sous Bois, Beaulieu les Fontaines, Beaurains les Noyon, Berlancourt, Bussy, Campagne, Candor, Catigny, Crisolles, Ecuville, Fréniches, Frétoy le Château, Genvry, Guiscard, Lagny, Le Plessis Patte d'Oie, Maucourt, Morlincourt, Muirancourt, Noyon, Porquericourt, Quesmy, Salency, Sermaize, Vauchelles, Villeselve.

Dossier approuvé le 01 SEP. 2017



Aménagement des berges de Sempigny – Pont l'Evêque

Aménagement des berges

Objectif de l'aménagement :

- Lutter contre l'érosion des berges

Maîtrise d'ouvrage :

Syndicat de la Verse

Financeurs : Entente Oise-Aisne,
Département de l'Oise et Agence
de l'eau

**Chantier réceptionné au mois de
novembre 2017.**



Berges de Sempigny



Mise en place d'un dispositif d'alerte sur le bassin de la Verse



Mise en place d'un dispositif d'alerte sur le bassin de la Verse

Maîtrise d'ouvrage :

Entente Oise Aisne

**Système de prévention via sms ou appel
vocaux des crues : opérationnel**

INSCRIPTION sur : entente@oise-aisne.fr



Pluviomètre

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail* :

Vous souhaitez être alerté via** :

Téléphone portable 1 (par SMS) :

Téléphone portable 2 (par SMS) :

Téléphone fixe (par message vocal) :

* L'adresse e-mail servira à confirmer votre inscription dans le listing d'alerte et à vous solliciter périodiquement pour une éventuelle mise à jour de vos coordonnées.

** Ne renseigner que le(s) numéro(s) sur le(s)quel(s) vous souhaitez être alerté

Que faire en cas d'alerte :
rendez vous sur
www.inondaction.net
Le site des bons réflexes!



Ou flasher votre porte clef

Je me trouve :



chez moi



à mon travail



à pied, dans la rue



en voiture

Sensibilisation des scolaires

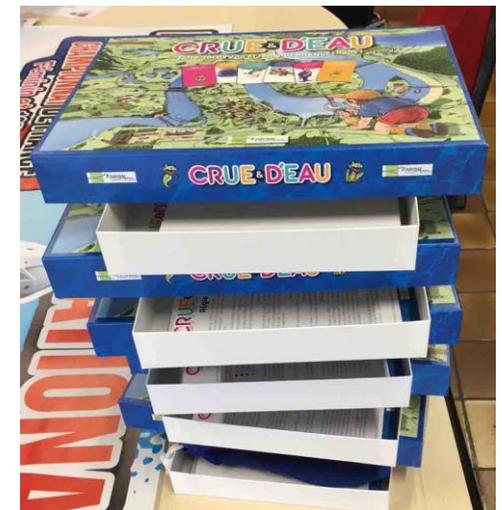
Sensibilisation des scolaires

Maitrise d'ouvrage : Entente Oise-Aisne
+ Collaboration avec la caserne de pompiers de Noyon

- Elèves de CM1 et CM2
 - Exposé concernant les risques encourus et les conduites à tenir en cas d'inondation
 - Réalisation avec les élèves d'un kit d'urgence
 - Participation au jeu de l'oie « Crue & d'eau »
- 16 interventions réalisées dans les écoles du bassin de la Verse



Intervention à Crisolles (23 mai 2017)



Jeu « Crue & d'eau »

Comment protéger votre habitation ?

Comment protéger votre habitation ?

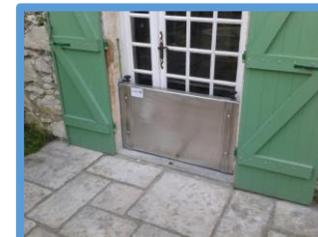
- L'Entente se charge des démarches administratives (commande prestataire, demande subvention, ...)
- Un prestataire réalise le **diagnostic** de votre logement:
 - quelles solutions : protection, travaux d'adaptation ?,
 - pour quel coût?



- Le propriétaire réalise les **travaux**, s'il le souhaite.



Ancrage de la cuve



Batardeau



Colmatage des voies d'eau

Financement

Diagnostic : Etat + Entente Oise-Aisne + commune -> reste environ 90€ à charge du particulier (rembourser au particulier si ce dernier effectue les travaux)

Travaux : jusqu'à 80%

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Morgane Lambourg :
lambourg.eptboise@orange.fr
ou 03-44-38-29-21

PCS (Plan communale de sauvegarde)
& DICRIM (document d'information des risques
majeurs) du bassin Versant de la Verse

PCS & DICRIM du bassin Versant de la Verse :

Maître d'ouvrage : CCPN

17 communes concernées :

Beaurains les Noyon; Berlancourt; Bussy; Catigny ; Crisolles; Frétoy le Château; Genvry; Guiscard; Le Plessis Patte d'Oie; Morlincourt; Muirancourt; Noyon; Porquericourt; Salency; Sermaize; Villeselve et Sempigny.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Le DICRIM de Sempigny est finalisé.



Extrait du DICRIM de Guiscard

Lutte contre le ruissellement

Génie végétal

Objectif :

- Lutter contre les ruissellement et les coulées de boues

Aménagements:

- Haies sur talus et fascines

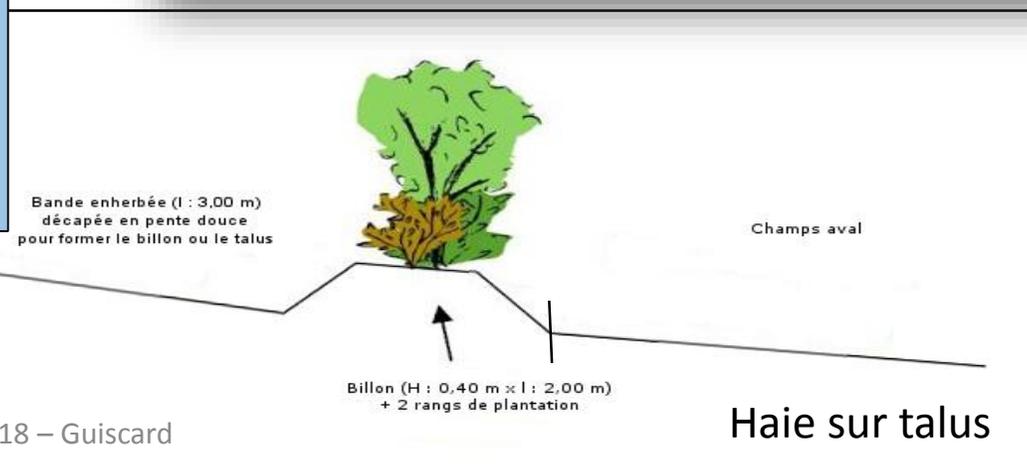
Localisation :

- Guiscard (287 m et 122 m) et Muirancourt (145 m)

Travaux prévus en février 2018

Maîtrise d'ouvrage :
Entente Oise-Aisne

Fascine



Remise en fond de vallée de la Verse de Guivry

Remise en fond de vallée

PAPI Verse

Objectifs de l'aménagement :

- Limiter les inondations en améliorant la capacité d'écoulement ;
- Restaurer le cours d'eau.

Actions réalisées :

- Rédaction de l'avant projet ;
- Réalisation d'étude géotechnique supplémentaire au niveau des vannages et du pont.

Suite à donner :

- Clarification des compétences entre le syndicat et l'Entente Oise-Aisne pour la réalisation des travaux
- Concertation avec les propriétaires pour accords

Maîtrise d'ouvrage :

Entente Oise-Aisne

Maîtrise d'œuvre : Antea

Financeur : Agence de l'eau



Ru de Fréniches

Ru de Fréniches

Objectifs de l'aménagement :

- Limiter les inondations par le redimensionnement des passages busés ;

Actions :

- Scénario retenu : reprise des 3 ouvrages busés pour éviter les débordements

Suite à donner :

- En cours de validation réglementaire (loi sur l'eau)
- En attente de la subvention du département de l'Oise

PAPI Verse

Maîtrise d'ouvrage :

Entente Oise-Aisne

Financeur : Syndicat de la Verse



Ouvrages de régulation des crues

Ouvrages de régulation des crues

Maîtrise d'ouvrage :

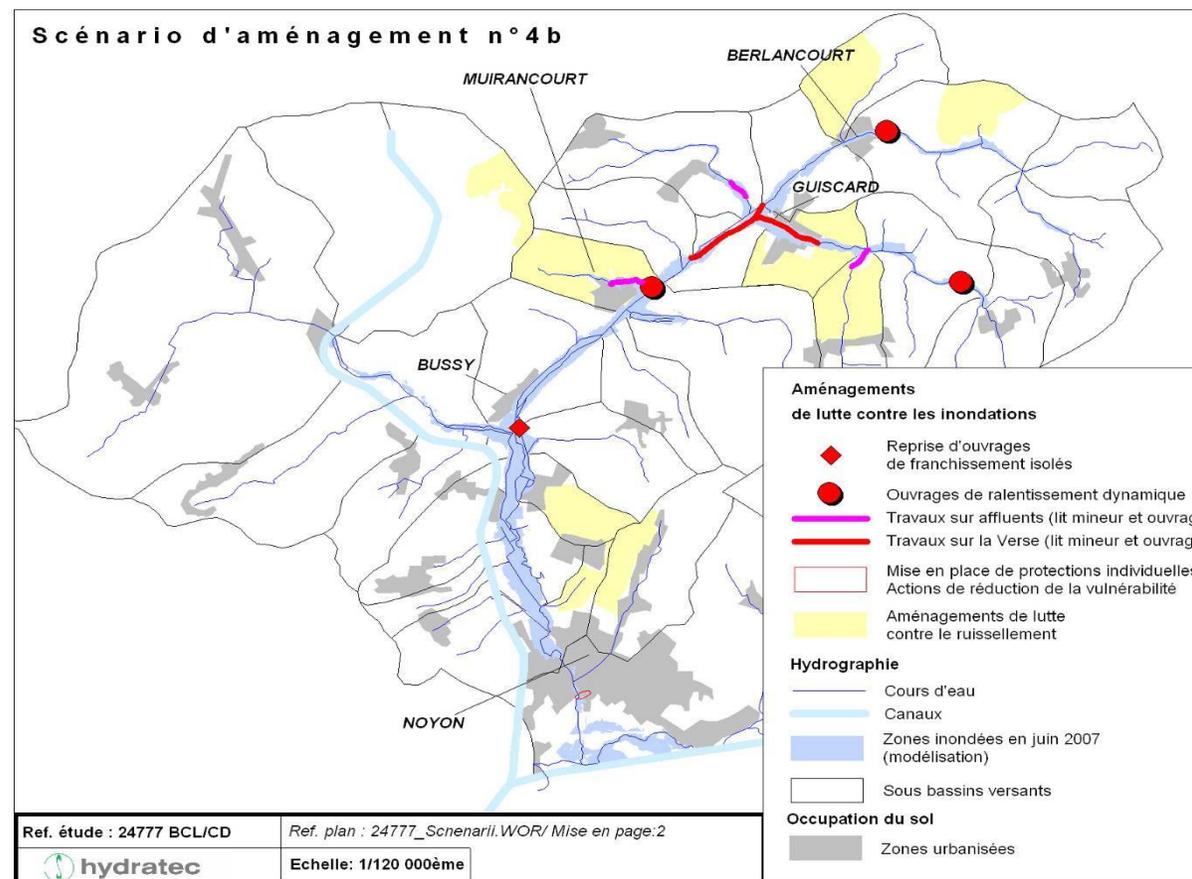
- Entente Oise-Aisne

Financeurs : Etat

Région, Département

Objectif:

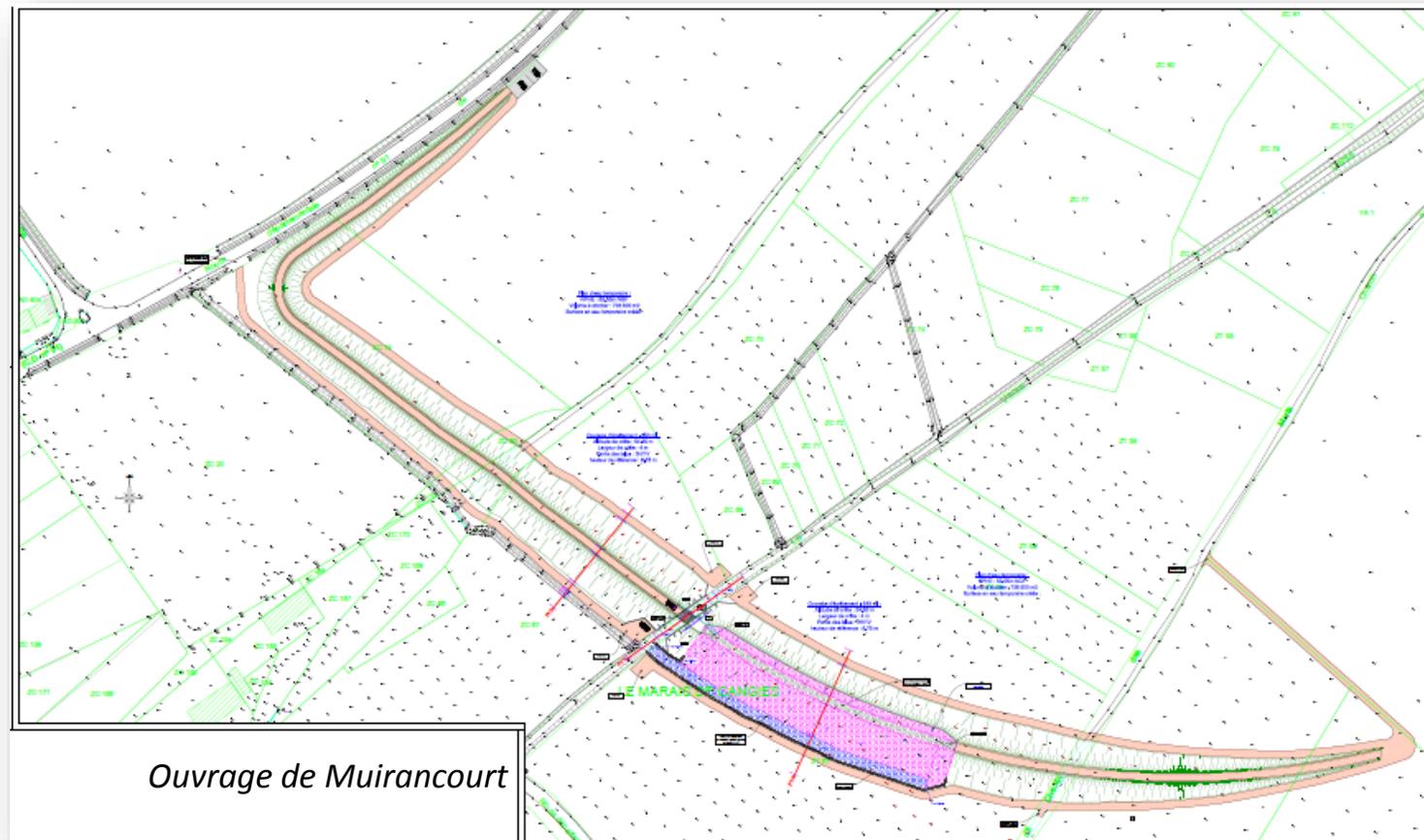
- **Berlancourt et Beaugies** : atténuer les crues en aval (période de retour 100 ans)
- **Muirancourt** : Compenser l'accélération des écoulements due à la réouverture de la Verse et atténuer les crues (période de retour 50 ans)



Ouvrages de régulation des crues

Muirancourt

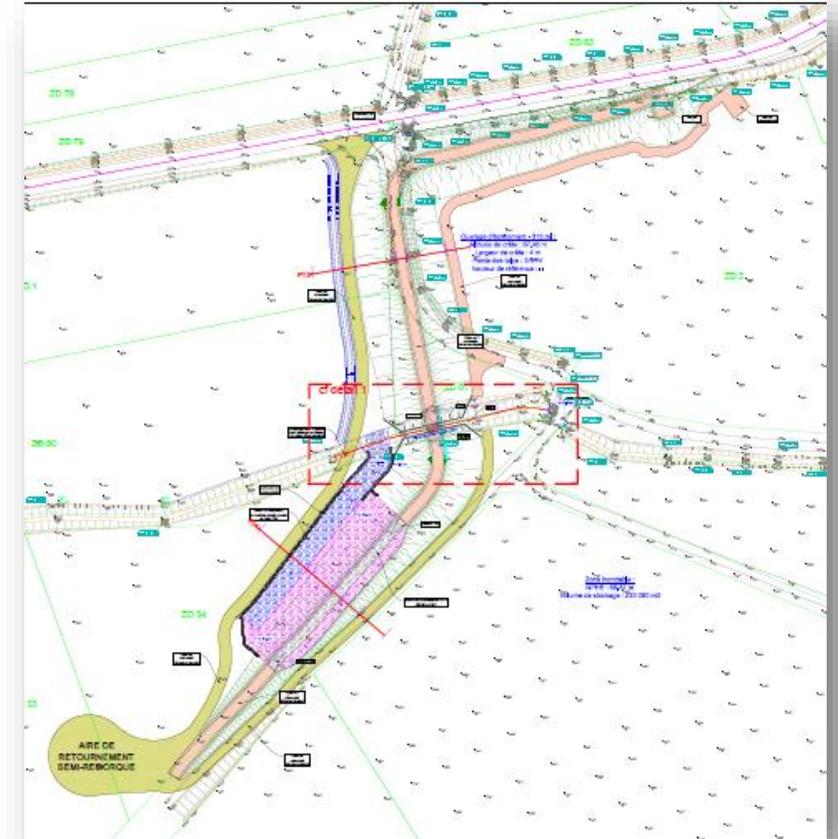
- Longueur : 640 m
- Hauteur ouvrage max: 4,2 m
- Période de retour cible : 50 ans
- Volume : 500 000 m³



Ouvrages de régulation des crues

Berlancourt

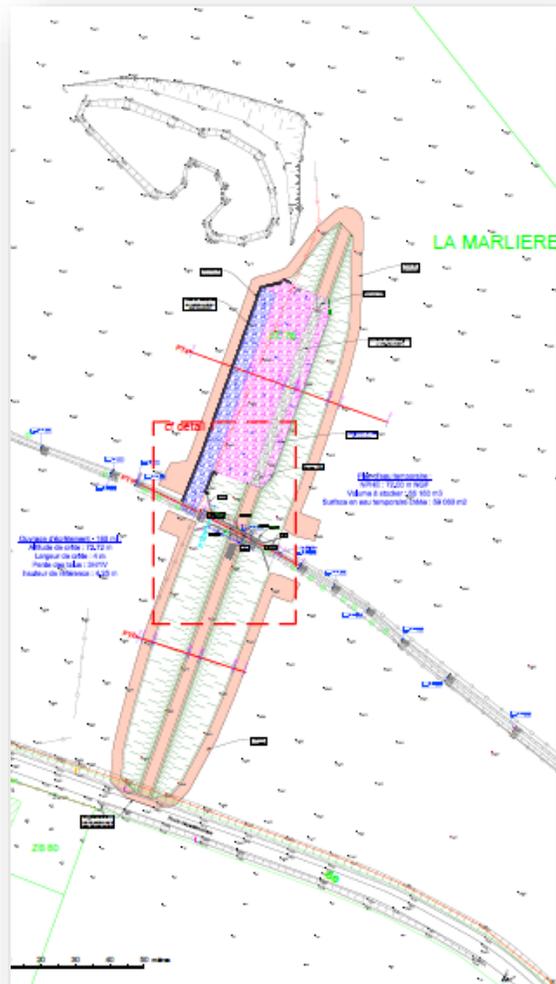
- Longueur : 315 m
- Hauteur ouvrage max: 4,4 m
- Période de retour cible : 100 ans
- Volume : 230 000 m³



Ouvrages de régulation des crues

Beaugies-sous-Bois

- Longueur : 180 m
- Hauteur ouvrage max: 3.3 m
- Période de retour cible : 100 ans
- Volume : 76 000 m³



Ouvrages de régulation des crues

Ce qui a été fait:

- **Etude de dimensionnement et de stabilité des ouvrages**
- **Etude d'impact** : Alignement de saules à Beaugies-sous-Bois à conserver; Présence d'une espèce protégée (le lézard des murailles) à Berlancourt.
- **Diagnostic archéologique** -> Pas de contrainte particulière imposées.
- **Sondages** pour caractériser le sol : Présence de tourbe à Muirancourt.

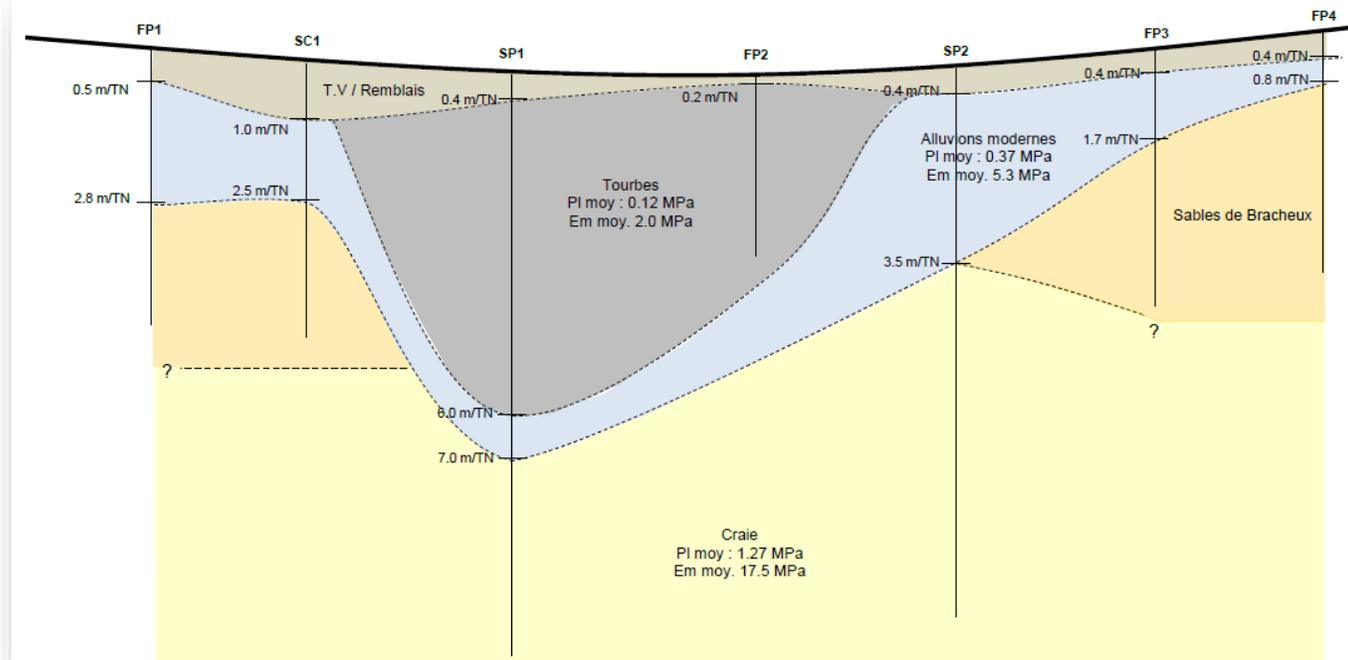
Exemple de diagnostics archéologiques dans l'Aisne



Ouvrages de régulation des crues

Problématique de portance du sol au niveau de l'ouvrage de Muirancourt (Tourbe) :

- Stabilité de l'ouvrage non assurée ;
- Avis très réservé du service de contrôle des ouvrages hydrauliques (Etat) en août avec demandes de compléments d'études.



Coupe site de Muirancourt

Ouvrages de régulation des crues

Recherche de solution pour stabiliser les fondations de l'ouvrage :

- Fondation sur pieux,
- Préchargement et augmentation de la durée du chantier pour stabiliser les sols,
- Décapage de l'horizon de tourbe.

et recherche en parallèle d'une alternative pour :

- Compenser l'accélération de l'écoulement de la réouverture de la Verse.

Est-ce possible avec les seuls ouvrages de Berlancourt et Beaugies ?

L'atténuation des crues sur Guiscard doit être conservée.

- Atténuer les crues à Muirancourt et Noyon.

Y-a-t-il besoin de compléter le dispositif par des protections rapprochées?

Tout en assurant une sécurité des biens et des personnes.

Lancement d'une l'étude en février.

Ouvrages de régulation des crues

Rédaction du **protocole d'indemnisation** en collaboration avec la profession agricole :

- Propriétaires :
 - Rachat de l'emprise sous l'ouvrage ;
 - Indemnisation pour perte de la valeur vénale de la zone surinondée.
- Exploitants :
 - Eviction sous l'emprise de l'ouvrage ou relocation (convention SAFER) ;
 - Perte de récoltes en cas de mise en fonctionnement de l'ouvrage.
 - Remise en état (clôtures, ...)

Carte de surinondation pour Q50



Réouverture de la Verse dans Guiscard

Réouverture de la Verse

Maîtrise d'ouvrage :

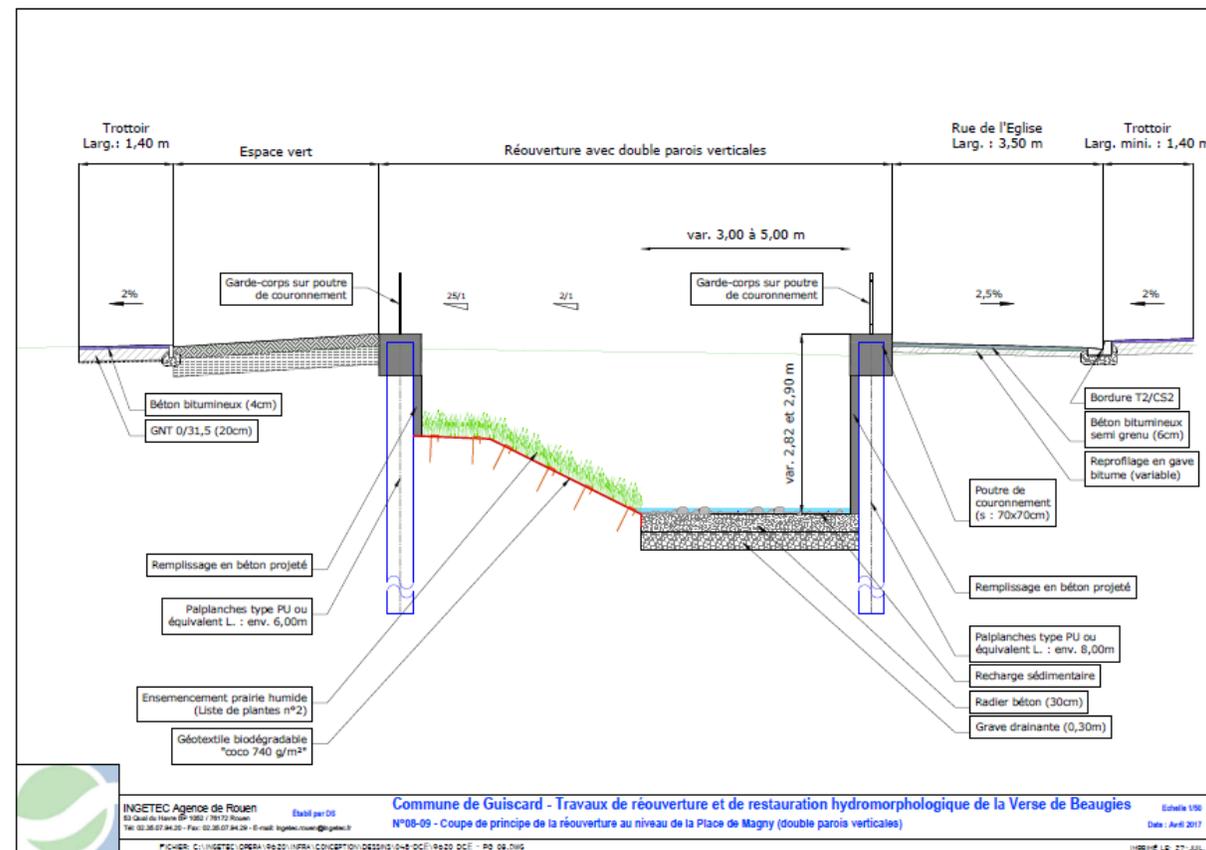
Commune de Guiscard & SIAE Verse

Maîtrise d'œuvre :

INGETEC

Financement : Agence de l'eau, accordé en décembre 2017.

Montant des travaux : environ 7 millions d'euros.



Signature en novembre 2017 de la nouvelle convention entre l'ensemble des partenaires (Etat, communes, Agence de l'eau, Entente Oise-Aisne, Région, Département, Syndicat de la Verse) : approbation du démarrage de la réouverture de la Verse avant l'ouvrage de Muirancourt.

Merci de votre attention

Contact Entente Oise-Aisne
Maxime GABRIEL: 03-44-38-83-86
maxime.gabriel@oise-aisne.fr

Réunion publique – 18 janvier 2018 – Guiscard

www.oise-aisne.net

